



## **Compte-rendu CHSCT du 7 janvier 2022,**

Un CHSCT sur les conditions sanitaires de rentrée s'est tenu en visio le 7 janvier. Etaient présents pour l'administration le recteur, le SG (secrétaire général, le DRH et le directeur de cabinet, pour les représentants du personnel, 3 FSU Mayotte (Rivo, Henri Nouri et Eric Grosger et 1 CGT.

La rentrée sera en mode très dégradée en raison de l'augmentation des cas covid et des difficultés que cela entraîne sur le retour des collègues.

### **Remplacements**

Le SG nous indique avoir des moyens supplémentaires pour embaucher des agents contractuels enseignants et administratifs (CDD de trois mois voire un an, augmentation du nombre de CZR) et il compte sur un volant de 11700 HS réparties entre établissements pour les AED.

### **Equipements :**

Masques et autotests sont en cours de distribution. Le SG attend les demandes. Les établissements seront pourvus en capteurs de CO2, il sera procédé à des réparations des systèmes d'aération.

### **Dépistage :**

3 centres sont prévus au collège de Tsingoni, au lycée de Tsararano et sur petite terre. Ils serviront à confirmer ou infirmer les autotests positifs des agents. Au premier degré, il y aura trois équipes mobiles de dépistage salivaire. Au second degré, les élèves cas contacts à risque seront invités à faire un autotest.

### **Lutte contre le brassage**

Nous passons au niveau 3 du protocole ce qui signifie en substance que les lycées passent en hybridation pour les secondes et premières (les élèves viennent un jour sur deux). L'objectif est de réduire le brassage entre classes et non entre élèves. De plus ce dispositif est en place pour deux semaines pour permettre aussi une alternance des jours de présence des élèves.

### **Les formations**

Sont annulées toutes les formations qui n'entravent pas la carrière des agents donc sont maintenues les formations de préparation aux concours mais la règle sera le distanciel.

### **Remarques FSU**

En matière de lutte contre le brassage, la réduction à 50 % nous semble plus appropriée que l'alternance des classes dans la mesure où il s'agit de limiter la transmission dans la salle de classe, c'est-à-dire là où le virus peut se propager plus facilement.

Nous considérons le dispositif de dépistage insuffisant au regard de la menace que fait peser le nouveau variant beaucoup plus contagieux que le précédent et du taux d'incidence extrêmement élevé que nous connaissons actuellement.

Quant au remplacement, il sera plus qu'aléatoire de recruter au regard du manque d'attractivité que nous connaissons dans le secteur public d'éducation.